Conservatoire ROYAL

FICHE DE COURS

Intitulé du cours	**Méthodologie du français parlé**
Domaine	Arts de la Parole
Nature	général
Titulaire	Pierre-Moïse Pivin, Sylvie Maladry
Individuel/collectif	cours collectif et individuel
Année d'étude :	agrégation

Présentation

Ce cours s'adresse aux étudiants des Arts de la parole ayant un diplôme de licencié ou un master délivré par une école supérieure des arts, domaine théâtre et arts de la parole ou y étant inscrits pour l'obtention de ce diplôme.

Objectifs

Dans le cadre de cette formation, les étudiants prendront connaissance de la réglementation relative à l'enseignement des Arts de la parole dans les académies (E.S.A.H.R.), des matières enseignées, du mode de fonctionnement au sein de ces mêmes établissements.

Ils réfléchiront sur les différentes approches relatives à la faculté d'enseigner les matières, en regard de la réglementation.

Ils observeront sur le terrain les différentes méthodologies développées par les enseignants des cours correspondants.

Ils émettront des réflexions en regard des observations et devront fournir des rapports circonstanciés.

Ils élaboreront des préparations de cours susceptibles d'être mis en application sur les terrains choisis par eux-mêmes.

Ils confronteront de façon pertinente leur motivation pour l'enseignement à conférer par des stages ponctuels et des stages d'intégration en situation réelle.

Ils devront exécuter différents travaux relatifs à la constitution de répertoires pour les matières dont ils auront la charge.

Ils devront également réaliser un projet relatant une expérience pratique en développant un projet pédagogique précis.

Organisation

Les études se dérouleront dans le temps d'une ou deux années avec des échéances précises et ordonnées: l'étude des règlements, les 10 stages d'observation, les 6 stages ponctuels, les 2 stages d'intégration et la remise des différents travaux.

1. L'étude des règlements

Présentation du règlement présidant à l'enseignement des Arts de la parole dans les E.S.A.H.R.

Etude des différentes matières: diction-orthophonie, diction-éloquence; déclamation-interprétation, art dramatique, histoire du théâtre, histoire de la littérature et techniques de base.

2. Les stages d'observation

10 stages d'observation sont à effectuer dans différents établissements avec, à chaque fois, un rapport complet et détaillé.

3. Les 6 stages ponctuels

Les stages ponctuels sont donnés avec une préparation et conclus avec un rapport d'auto-évaluation.

6 cours à donner: un de diction-orthophonie, un de diction-éloquence (filière préparatoire), un de diction-éloquence (filière de formation enfants ou adultes), un de déclamation-interprétation, un d'art dramatique et un dernier de techniques de base ou atelier d'applications créatives.

4. Les 2 stages d'intégration

Un stage prolongé de minimum 4 leçons consécutives en déclamation-interprétation et un stage prolongé de minimum 4 leçons consécutives en Art dramatique.

5. Les travaux

> 5-1. Un répertoire pour le cours de déclamation-interprétation adressé aux tranches d'âge
>
> a) 5-7 ans, 8-13 ans et b) 14 et plus.
>
> 5-2/ Un répertoire pour le cours d'Art dramatique adressé aux tranches d'âge a) 12-15ans et
>
> b) 16 ans et plus.
>
> 5-3. Un travail continu pouvant accompagner un des stages d'intégration ou relatant une expérience pratique dans le domaine en développant un projet pédagogique précis.
>
> 5-4. Une évaluation continue tout au long de l'année avec des moments d'évaluations particuliers en regard de l'échéance de remise de travaux.